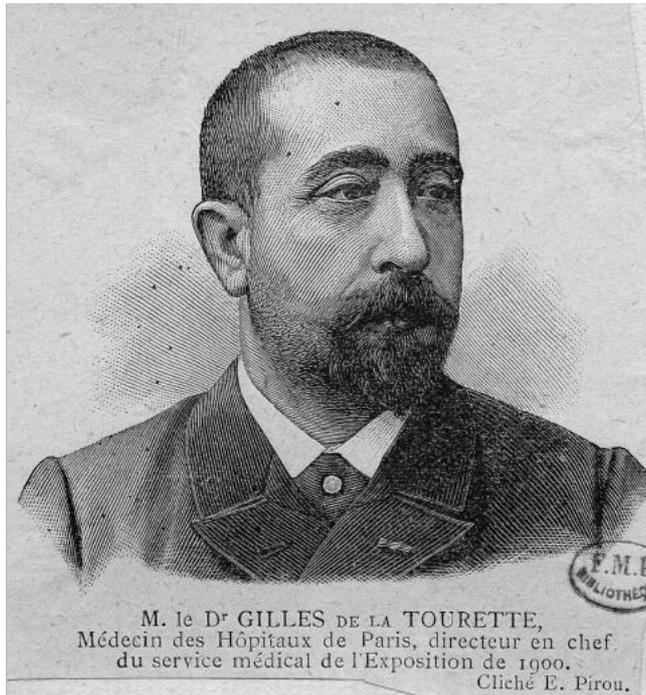


GILLES DE LA TOURETTE

1857-1904

par Paul Legendre
Plon-Nourry éditeurs
Paris 1905
Grand in-8 de 53 pages



Georges Gilles de la Tourette est né le 30 octobre 1857, à Saint-Gervais, arrondissement de Châtellerault. Il appartenait à une vieille famille du Poitou, dont les membres étaient médecins de père en fils. On pourrait croire qu'il était de Loudun, car il rappelle dans un de ses livres qu'il est compatriote de Théophraste Renaudot; en tout cas une partie de sa famille y a vécu : dans ses papiers se trouvait un acte de vente à un Gilles de la Tourette d'un « logis joignant à la maison de M. Théophraste Renaudot, docteur en médecine ». Gilles passa souvent ses vacances à Loudun et plusieurs de ses écrits sont datés de cette petite ville, dont l'influence n'a pu être étrangère à ses recherches sur Renaudot et les diableries de sœur Jeanne des Anges.

Le jeune Gilles fut élevé au collège de Châtellerault. Il paraît qu'il y fut un élève très indiscipliné, mais son intelligence si vive qu'il fut toujours le premier de sa classe. Ses succès ne l'empêchaient pas de s'ennuyer mortellement dans ce collège de petite ville où il était pensionnaire et il ne vit pas de meilleur moyen d'abrèger sa peine que de faire deux classes dans la même année. C'est ainsi qu'il put commencer ses études médicales à seize ans. Sa mère, le trouvant trop jeune pour le laisser courir les risques du Quartier Latin à Paris, l'installa à Poitiers, où il resta environ quatre ans. A cette époque où les étudiants manquaient absolument de direction dans leurs études à Paris, c'était une excellente condition de débiter dans une école de province. Le danger pour Gilles, s'il fût venu à Paris trop jeune, n'eût pas été, je pense, l'abandon aux faciles plaisirs des brasseries du boulevard Saint-Michel; c'était un curieux et

un laborieux; mais sa curiosité même eût été pour lui un danger. Avec les goûts qu'il avait pour l'histoire et la littérature, il eût pu être tenté de désertir les cours de la Faculté et les salles des hôpitaux pour les cours de la Sorbonne et du Collège de France; il se fût peut-être glissé dans les rédactions des journaux littéraires et politiques pour devenir exclusivement publiciste, au lieu de ne trouver dans le journalisme qu'un délasement de sa carrière médicale.

Mais, quand il vint ici, il avait déjà franchi les premières et parfois rebutantes étapes de la scolarité médicale. Il concourut aussitôt que possible pour l'internat et fut d'abord provisoire en 1881. Je l'ai connu à cette époque en salle de garde. C'était alors un garçon jovial et exubérant, ayant le verbe haut et la parole facile; la voix malheureusement était rude et un peu enrrouée. Très ardent, mais peu patient, il n'était pas homme à laisser ses contradicteurs épuiser peu à peu leurs arguments pour reprendre ceux-ci les uns après les autres et les réfuter; il s'emballait à la première contradiction; le nombre même de ses adversaires n'était pas pour le modérer et on entendait au milieu des plus bruyantes discussions les rauques éclats de son larynx surmené. Plus tard la pratique des concours et des conférences publiques lui fit acquérir plus de sang-froid et de calme, il sut mieux gouverner sa parole, et sa fougue de jeunesse resta seulement l'ardeur communicative qui rend l'enseignement fructueux.

Tout en continuant à s'entraîner pour le concours, Gilles ne négligea pas de recueillir les maté-

riaux scientifiques que son service lui offrait, puisque de cette année datent ses premières présentations à la Société Anatomique, dont plusieurs sont relatives à des lésions du système nerveux.

En 1882, il commençait sa première année d'internat titulaire et nous le voyons aborder la Société de Biologie avec une note sur les injections sous-cutanées d'iodure de potassium.

En 1884, il est interne à la Salpêtrière dans le service du professeur Charcot et de ce jour sa vocation est, fixée; il aura d'autres maîtres, comme Damaschino, Brouardel et Alfred Fournier, pour lesquels il témoignera en toute occasion sa reconnaissance dans les termes les plus chaleureux, mais Charcot sera vraiment son dieu. Dès le jour où il fut attaché à celui-ci, il prit soin de recueillir jour par jour ce que le maître disait ou laissait seulement entrevoir; Charcot lui-même rendit témoignage de ce travail patient d'historiographe de la pensée d'un chef pendant huit ans, lorsqu'il écrivit dans la préface du *Traité de l'hystérie* : « En lisant, avant l'imprimeur, l'ouvrage de M. Gilles de la Tourette, j'ai été plusieurs fois surpris d'y trouver des idées qui m'étaient absolument personnelles, que je croyais n'avoir jamais émises, qui, en tout cas, étaient restées inédites. »

A l'époque où Gilles arriva à la Salpêtrière, Charcot avait abordé de la grande hystérie et de l'hypnotisme, son service était un foyer de travail ardent et passionnant : les leçons du maître, auxquelles la presse faisait un incessant écho, à cause du caractère « sensationnel » des sujets traités, attiraient un public aussi complexe que nombreux, artistes et littérateurs affluaient. C'est alors que Jules Claretie, familier de la Salpêtrière, écrivait les *Amours d'un interne*, idéalisant sans la rendre plus belle l'histoire d'une surveillante de la Maison.

Dans ce milieu Gilles prit feu pour la neuropathologie et vécut dans un permanent enthousiasme. L'étude de l'hystérie et de l'hypnotisme non seulement dans le présent, mais dans le passé, le fixa de façon définitive.

En même temps le goût des recherches historiques lui vint et il conçut l'idée d'écrire une biographie complète de Théophraste Renaudot. Gilles nous dit qu'il a puisé « dans ses papiers de famille et dans des manuscrits précieux des documents de nature à jeter un jour tout particulier sur cette personnalité à peine ébauchée ».

D'autres médecins s'étaient occupés avant lui de notre curieux confrère du dix-septième siècle. Maurice Raynaud, dans ses *Médecins au temps de Molière*, avait surtout retracé ses querelles avec la Faculté et avec Guy Patin; Le Fort, dans ses *Conférences historiques* faites en 1886 à la Faculté, lui avait aussi consacré d'intéressantes pages. Mais Gilles nous a laissé un Renaudot plus complet et plus vivant.

Il s'est surtout efforcé « de placer l'homme au milieu de son époque, en faisant une large place à l'his-

toire de son temps et à celle de ses relations ». C'est ainsi qu'il a été amené à fouiller les rapports si intimes et si curieux qui ont existé entre le père Joseph et Richelieu, tous deux amis du journaliste. Le livre s'ouvre par un tableau à la Balzac de la petite ville de Loudun, si célèbre dans les annales de la neuropathologie et de la démonologie, aujourd'hui si morte, mais alors florissante, où naquit Renaudot, de parents protestants, et où, après avoir reçu à dix-neuf ans le bonnet doctoral de la Faculté de médecine de Montpellier, après avoir voyagé quelques années, il revint exercer la médecine.

Gilles nous montre le jeune médecin loudunais amené à Paris par Richelieu qu'avaient séduit ses idées philanthropiques. Renaudot cherchant une remède contre les misères qui, résultant des guerres de religion, couvraient la France entière, avait composé un *Traité des pauvres*, où il exposait les moyens qu'il rêvait pour soulager les malheureux. Ayant abjuré le protestantisme, il fut nommé médecin et conseiller du Roi et commissaire général des pauvres du royaume. Malgré ce titre aussi pompeux qu'illusoire, presque sans prérogative ni appointements, il entreprit la tâche de diminuer le paupérisme autrement que par de dérisoires aumônes ou l'internement des misérables dans des hôpitaux insuffisants, comme cet Hôtel-Dieu où régnait la contagion et la faim. C'est un beau chapitre que celui où Gilles décrit la misère du temps et nous expose comment Renaudot, voulant le travail libre, fonde le Bureau des adresses ou de rencontres, c'est à dire la publicité commerciale gratuite pour les malheureux, qui pouvaient ainsi trouver rapidement du travail dans leurs métiers respectifs, puis y adjoint le Bureau des ventes « à grâce, troque et rachat » en attendant la fondation des Monts-de-piété. Bientôt, en sa maison de la rue de la Calandre, à l'enseigne du Coq d'or, Renaudot installait encore l'imprimerie de sa Gazette, qui servit la politique de Richelieu, et à laquelle Louis XIII lui-même collabora.

Gilles nous trace ainsi le portrait physique et moral de son héros: « C'est un homme robuste, de constitution sèche, de taille moyenne, sévèrement vêtu d'un pourpoint noir boutonné jusqu'au cou. La face est maigre, osseuse, disgracieuse dans ses détails, ravagée par la petite vérole; le nez est court et épaté, perpétuel sujet de sarcasmes pour Guy Patin et ses autres ennemis. Mais le front est vaste, dénudé, les yeux sont largement fendus, l'ensemble de la physionomie respire la bonté compatissante, commandée par une intelligence tenace, par un esprit indomptable, que les revers pourront affliger cruellement, mais qu'ils n'abatront jamais, » Infatigable, il organise des consultations médicales gratuites, voit accourir non seulement une affluence de malades, mais de nombreux étudiants, désireux de s'initier aux nouveautés thérapeutiques, comme l'antimoine et autres remèdes chimiques, vantés par lui et repoussés par la Faculté; entouré d'un groupe de médecins instruits, il fonde les *Conférences du Bureau d'adresses*, sorte d'Académie des sciences au petit pied, dont les comptes rendus sont encore intéressants à consulter.

Gilles a signalé le premier l'existence d'un curieux petit livre dont la Bibliothèque de la Faculté de

médecine possède seule un exemplaire et que personne n'avait analysé. C'est sans doute la première ébauche d'un traité de diagnostic écrit en français et intitulé : *La présence de abscons ou facile moyen de rendre présent au médecin l'état d'un malade absent*.

Quoiqu'il eût été, dit le sous-titre, « dressé par les docteurs médecins consultant, charitablement à Paris pour les pauvres malades » cet opuscule est tout entier de la main de Renaudot, qui résume son expérience et celle de ses collaborateurs. Désireux de ne pas tenir plus longtemps enfermé dans l'enceinte de Paris le grand bien qu'ils font, ils ont dressé un formulaire pour l'usage des malades absents, « tellement familier que, non seulement l'apothicaire et le chirurgien des champs et celui qui aura le moindre connaissance des maladies et de leurs accidents, mais jusqu'aux simples femmelettes et aux enfants, moyennant qu'ils sachent lire, les pourront suffisamment instruire de l'état du malade, de sa maladie et de tous les symptômes et circonstances nécessaires pour tirer les indications requises à le bien et méthodiquement traiter, voire aussi bien que si le malade était présent. »

Renaudot serait donc ainsi l'inventeur des consultations par correspondance, et ce n'est pas la meilleure de ses inventions, mais il faut dire à sa décharge avec Gilles que ces consultations « avaient au moins le mérite d'être faites par des hommes compétents, d'avoir été créées dans un but humanitaire, et surtout, à l'inverse de nos jours, d'être absolument gratuites ». Cet opuscule est d'ailleurs remarquable au point de vue de la description des maladies, avec figures et schémas à l'appui, et classe Renaudot parmi les cliniciens de premier ordre.

Dans un chapitre intitulé : « Un essai de faculté libre au dix-septième siècle, » Gilles défend cette idée que le plan dont Renaudot poursuivait la réalisation « consistait, tout en servant les malheureux, à opposer à l'ancienne Faculté, vivant entièrement sur un passé glorieux, mais insuffisant, niant toutes les récentes découvertes, une École nouvelle, désireuse, au contraire, de marcher à la tête du progrès ». Peut-être exagère-t-il la netteté du plan de Renaudot, qui paraît avoir été plutôt poussé par les circonstances, sans vue d'ensemble préalable, à augmenter peu à peu ses prétentions et à adjoindre à ses inventions antérieures des organisations nouvelles pour en faciliter le développement. C'est ainsi qu'on peut dire qu'il entrevit le rôle des laboratoires en médecine par la création de fourneaux, où les étudiants pouvaient apprendre la confection des remèdes chimiques.

Quoi qu'il en soit, « sur le point d'obtenir un emplacement pour installer à ses frais un hôpital et aussi pour y fixer le siège d'une école où il aurait pu enseigner librement que la circulation du sang n'était pas un vain mot et que les médicaments chimiques et le laudanum n'étaient des poisons que dans des mains inexpérimentées, » le Gazetier perdit tout à coup ses deux protecteurs, Richelieu et Louis XIII. Après une série de luttes homériques, dont Gilles suit pas à pas les péripéties d'après les registres mêmes de la Faculté de Paris,

par jugement rendu à la requête de celle-ci, il dut « cesser toute pratique et tout enseignement de la médecine »; digne et fier, il résista jusqu'au bout et, alors qu'il lui eût été si facile de s'enrichir, il mourut pauvre. Mais « toutes ses innocentes inventions », comme il les appelait, lui ont survécu.

En terminant ce livre vraiment très honorable pour un jeune interne qui ne s'était pas préparé par des études spéciales aux recherches d'érudition et à la critique historique, Gilles de la Tourette concluait ainsi : « En résumé, Renaudot, le précurseur de deux siècles, triomphe partout; comment se fait-il donc que son nom soit à peine connu, alors qu'il devait être inscrit au livre d'or des bienfaiteurs de l'humanité? Comment se fait-il que sa ville natale n'ait jamais songé à honorer sa mémoire? Comment le journalisme n'a-t-il jamais songé à accorder même un sourire à son fondateur dont le centenaire approche? Alors qu'on a élevé tant de statues aux conquérants, aux grands hommes qui ont eu pour unique but sur terre de fomenter les discordes et de faire s'entre-chouer les nations, il était rationnel d'oublier ce philanthrope ignoré qui, à force de donner aux pauvres, mourut « gueux comme un peintre », suivant l'expression de son terrible ennemi Guy Patin, et qui, en fondant les consultations charitables, a conservé, et conservera toujours la vie à tant de malheureux ». Conséquent avec lui-même, Gilles se donna la tâche de faire réparer ce déni de justice. Grâce à lui un comité, dont il fut le secrétaire général, se constitua pour l'érection d'une statue à Renaudot, et le 4 juin 1894, dans une solennité présidée par le ministre Charles Dupuy, M. Brouardel, membre, de ce comité, prononça un discours où il se déclarait « personnellement heureux que ce fût un de ses élèves qui eût fait revivre cette grande figure ».

En effet, en Gilles avait été l'interne du professeur Brouardel et, sans détourner ses idées du courant des maladies nerveuses, de l'hystérie, et de l'hypnotisme, la fréquentation de ce nouveau maître lui avait permis d'agrandir cette étude en l'envisageant sous un aspect nouveau qui la complétait, le côté médico-légal.

C'est sous la double influence de Charcot et de Brouardel qu'a été écrit l'*Hypnotisme et les états analogues*, dont la première édition parut en 1887 et qui fut réédité en 1889.

Une première partie fait revivre toute l'histoire si curieuse du magnétisme animal, du braidisme et de l'hypnotisme jusqu'à l'époque contemporaine. Dans la seconde partie Gilles qui, pendant son internat chez Charcot, avait collaboré avec P. Richer à une étude sur *les caractères cliniques des paralysies psychiques expérimentales* (Soc. de biologie 1884) et avait communiqué à la Société de médecine légale, en 1886, une note sur *le viol dans l'hypnotisme et les états analogues*, s'est efforcé plus particulièrement de bien mettre au point les problèmes médico-légaux soulevés par cette question. La vulgarisation des recherches médicales sur l'hypnotisme causait de réels dangers pour la santé intellectuelle et morale des contemporains, ainsi que l'a montré M.

Brouardel dans une vivante préface.

A l'Institut, l'Académie des sciences morales et politiques eut aussi à s'occuper de cette question de l'hypnotisme, il y a quelques années. Les philosophes se trouvaient en présence, de faits mal connus, troublants et interprétés de façons très diverses. On signala à l'éminent philosophe Paul Janet les travaux de Gilles de la Tourette, et c'est après avoir longuement conversé avec lui, après s'être fait mettre au courant par Gilles que M. Paul Janet se décida à donner son avis sur ces nouveaux problèmes.

Pendant trois ans, Gilles avait « fréquenté assidument, les sociétés du magnétisme et de spiritisme, consulté les somnambules les plus lucides, aidé dans cette tâche par des amis dévoués; il n'avait ménagé ni le temps ni l'argent pour recueillir des documents propres à faire la lumière sur tous ces tripotages qui s'exercent dans l'ombre ». Grâce à ces curieux matériaux, son chapitre sur l'exploitation du magnétisme est aussi inquiétant qu'amusant. Gilles montre ensuite l'embarras que doivent éprouver les magistrats et les experts dans les innombrables espèces que soulèvent les questions de sommeil provoqué, d'inconscience, de suggestion, quand elles sont portées devant les tribunaux; il y établit combien il était difficile d'imaginer le concours des circonstances multiples grâce auxquelles un coupable pourrait utiliser l'impressionnabilité hypnotique de sa victime. Mais il a réussi à faire la part de ce qui est prouvé, de ce qui est, possible, de ce qui ne l'est pas. C'est en s'appuyant sur les données scientifiques mise en lumière par Charcot qu'il fournit aux experts les moyens d'écarter la simulation. Néanmoins « toute la partie médico-légale de l'étude de l'hypnotisme et des états analogues appartient en propre à Gilles de la Tourette ». Cette appréciation, émanée d'un juge aussi compétent que M. Brouardel, est le plus bel éloge que nous en puissions faire.

M. Brouardel aimait beaucoup cet élève si bien doué et si ardent au travail, ayant des aptitudes à la fois médicales et littéraires; en 1885, il le nomma préparateur de son cours de médecine légale. Il avait collaboré avec lui pour une *étude médico-légale rétrospective sur la mort de Charles IX*, où il est établi que ce dangereux mélancolique n'était pas mort empoisonné, mais succomba à la tuberculose pulmonaire.

En 1885, Gilles publiait dans les *Archives de neurologie* une étude sur *une affection nerveuse caractérisée par de l'incoordination motrice accompagnée d'écholalie et de coprolalie*; c'était l'analyse des curieuses observations publiées sous le nom de Jumping, Latah, myriachit, maladie des sauteurs du Maine, etc., variétés diverses de la maladie des tics convulsifs confondues alors dans le groupe des chorées.

C'est en 1886, que parut sa thèse de doctorat consacrée à *l'étude de la marche dans les maladies du système nerveux*. Il avait appliqué la méthode des empreintes, telle qu'elle lui avait été enseignée par Neugebauer (de Varsovie), son inventeur. Ce travail obtint le prix Godard, en 1887, à la Société de Biologie.

En 1887, Gilles devenait chef de Clinique de Charcot. Préparer les leçons d'un professeur comme celui de la Salpêtrière, concilier à la fois l'obéissance et l'initiative, veiller à tous les détails d'un immense service était une tâche délicate et fatigante. Mais Gilles trouva dans ce poste, tous les moyens de travail et consolida des amitiés excellentes. En 1888, il contribua avec P. Richer, le savant artiste, et avec Londe, à la fondation de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*.

C'est aussi l'époque de son mariage, qui lui donna le plus complet bonheur domestique.

Le clinicat est une fonction recherchée; il n'est pas sans inconvénients, quand il s'agit surtout d'un clinicat spécial du point de vue du concours des hôpitaux, que Gilles dut affronter plusieurs fois avant de réussir. Les qualités qu'il avait ne sont pas celles qui aident à arriver vite; il laissait assez volontiers de côté les questions qui ne l'intéressaient pas et, absorbé par l'étude des maladies nerveuses, il devait nécessairement avoir quelques lacunes dans les autres parties de la pathologie et une insuffisante habitude de certains cas cliniques; comme il avait d'ailleurs conquis peu de sympathies en dehors de ses maîtres directs dont il épousait avec ardeur les sympathies et les répulsions, il était destiné à marquer le pas jusqu'en 1893. Ce stage lui fut utile, il l'obligea à perfectionner sa forme, à assouplir sa parole.

L'année 1893, qui lui apportait à la fois le titre de médecin des hôpitaux et le ruban de la Légion d'honneur, devait s'achever pour lui bien cruellement. Il subit un accident qui devrait faire réfléchir les publicistes, toujours portés à croire que les asiles d'aliénés s'ouvrent trop facilement et gardent indûment leurs pensionnaires. Une jeune femme délirante persécutée, internée deux fois pour menaces de mort et mise deux fois en liberté, vint le trouver, sans doute à cause du bruit fait par son livre sur l'hypnotisme, et, prétextant qu'elle avait été hypnotisée par lui à distance, lui tira, dans son cabinet, trois balles de revolver, dont une le blessa grièvement à la tête. Gilles guérissait de sa blessure, mais n'était pas quitte d'ennuis avec cette malade. Internée pour la troisième fois, elle avait assommé à moitié, d'un coup de fourchette, une infirmière. Après l'avoir gardée, quelque temps à Sainte-Anne, on l'avait dirigée sur Villejuif, d'où, la place étant restreinte, on l'avait conduite dans un petit asile, de la Charente. Elle ne tarda pas à s'évader. La préfecture de police, qui sait combien l'aliénée est dangereuse, délègue un de ses agents chez notre collègue pour l'avertir et l'engager à prendre ses précautions. Elle lui offre même de mettre en permanence un agent de la Sûreté à ses consultations, moyen très efficace, on en conviendra, pour attirer la clientèle! Gilles préférera faire faire des recherches particulières et découvrir enfin la retraite, de sa persécutrice au moment où elle allait regagner Paris dans le but avoué de renouveler son crime sur le médecin qu'elle n'avait vu qu'une fois, le jour de la tentative d'assassinat.

Cette même année, Gilles avait la douleur de perdre un enfant charmant, déjà grand, et ce choc moral, succédant à la blessure et aux inquiétudes dont nous avons parlé a certainement influencé l'équilibre, de ses

fonctions nerveuses. Pour s'étourdir, ce laborieux ne trouva pas mieux que de travailler avec encore plus d'acharnement, ne laissant passer aucune occasion de se créer des besognes nouvelles; c'est peut-être là qu'il faut voir l'explication de cette ambition qu'on lui a tant reprochée. Il multiplia ses travaux, dont la plupart en vue de la préparation d'un traité complet de l'hystérie.

Les recherches sur les troubles de la nutrition dans les maladies nerveuses ne peuvent guère être entreprises sans le concours d'un chimiste. En collaboration avec M. H. Cathelineau, interne en pharmacie, Gilles étudia d'après l'examen des urines la nutrition dans la fièvre du goître exophtalmique, dans l'hypnotisme, dans l'attaque de sommeil hystérique, dans les paroxysmes convulsifs de l'épilepsie et de l'hystérie. Il aboutit à ces conclusions que chez l'hystérique, en dehors des manifestations pathologiques autres que les stigmates permanents, la nutrition s'effectue normalement; au contraire dans tous les paroxysmes hystériques, quels qu'ils soient, convulsion, toux, bâillement, chorée rythmée, il existerait une formule chimique caractéristique, chute du taux du résidu fixe, de l'urée, des chlorures, des sulfates et surtout de l'acide phosphorique avec inversion de la formule des phosphates, la proportion des phosphates alcalins par rapport aux terreux, au lieu d'être comme 1 : 3 tendant à devenir comme 1 : 2 ou même 1 : 1. Cette formule débutant avec le paroxysme permettait dans les paroxysmes de longue durée de prévoir leur terminaison trente huit ou quarante-huit heures à l'avance parce que le retour de l'excrétion urinaire à l'état normal précède toute autre modification de l'état chimique. L'excrétion de l'urée et des phosphates étant augmentée dans l'accès d'épilepsie, suivant Lépine et Mairet, la formule de Gilles de la Tourette permettrait d'en distinguer certaines attaques d'hystérie à forme d'épilepsie partielle, de distinguer chez un même sujet la coexistence ou l'alternance d'attaques d'épilepsie et de paroxysmes hystériques, de renseigner le chirurgien dans certains cas douteux où un est tenté d'appliquer le trépan contre l'épilepsie partielle vraie.

L'étude du sang dans l'hystérie avait conduit Gilles à conclure que chez les hystériques normaux la même solution de continuité du tégument cutané que celle faite à un individu sain ne donne issue qu'à une quantité de sang d'un tiers environ inférieure, et qu'en dehors des cas d'anémie et de chlorose la quantité d'hémoglobine, d'urée et la glycose sont normales. Ces recherches ont obtenu le prix Lallemand en 1891.

Au cours de ses études sur l'hystérie, Gilles de la Tourette se préoccupa plus particulièrement des troubles vaso-moteurs et des troubles trophiques, qui devaient l'intéresser d'autant plus qu'ils donnent l'explication des stigmates, auxquels l'historien doit apporter une attention spéciale. Il a cherché à démontrer que l'ulcère rond de l'estomac des jeunes filles, attribué par beaucoup d'auteurs à la chlorose, est une des manifestations vaso-motrices de l'hystérie au même titre que l'autographisme et l'oedème bleu; l'hémorragie, conséquence du trouble vaso-moteur, détruit une portion de l'épi-

thélium gastrique; le derme de la muqueuse n'étant plus protégé contre l'action du suc gastrique, celui-ci produit par auto-digestion l'ulcère dont on voit se dérouler peu à peu la complète symptomatologie. A l'appui de son opinion, il relève la coexistence et l'antériorité des stigmates hystériques chez plusieurs malades atteintes d'ulcère rond qu'il avait suivies et chez lesquelles l'hématémèse avait été la première manifestation gastrique. Il invoque surtout une statistique qu'il eut l'idée de faire dans les hôpitaux de Paris et qui, en tout état de cause, présente un intérêt réel.

Poursuivant avec une rigueur, qui fut généralement trouvée excessive, sa conception des conséquences hémorragiques de la tendance des hystériques aux troubles vaso-moteurs, il apporta un jour à notre Société un fait d'hémorragie cérébrale, qu'il imputait à l'hystérie.

Enfin, il a proposé de réunir sous le nom de diathèse vaso-motrice l'ensemble des perturbations circulatoires d'origine nerveuse qui sont si fréquentes dans cette névrose. Mais cette dénomination me paraît, aussi peu acceptable que celle de « diathèse de contractures » proposée antérieurement aussi par l'École de la Salpêtrière sous peine de revenir à la confusion à laquelle a donné lieu, au cours de siècles passés, l'emploi du terme diathèse dans tant de sens différents.

Gilles a réuni l'ensemble de ses recherches sur l'hystérie et les travaux antérieurs dans un grand ouvrage qui parut de 1891 à 1894 trois volumes, sous le titre : *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie d'après l'enseignement de la Salpêtrière*.

Son maître Charcot dit en effet dans la préface que cet ouvrage, « qui représente un effort considérable longtemps prolongé au milieu des difficultés de toutes sortes » a été fait sous son immédiate direction et reproduit aussi fidèlement que possible son enseignement et les travaux qu'il a inspirés à ses élèves. Toutefois, Charcot ajoute : « Si mon enseignement tient la plus grande place dans le livre, il n'en est pas moins vrai que M. Gilles de la Tourette l'a entouré des discussions qu'il a pu faire naître des travaux qui, à l'étranger comme en France, ont contribué singulièrement à élargir le cadre de l'hystérie. Chez lui le vulgarisateur n'exclut pas l'observateur original, non plus que le critique qui a su puiser ses éléments d'appréciation aux meilleures sources. C'est, si je ne me trompe, un travail complet qu'il nous présente, résumant parfaitement, en tout cas, l'état actuel de la science, avec une conscience scrupuleuse à laquelle il nous avait habitués dans ses autres travaux. »

Gilles s'est beaucoup occupé de l'épilepsie. Il a résumé les opinions de Charcot et les siennes dans un petit volume, *Le traitement pratique de l'épilepsie (les Actualités médicales, 1900)*. La partie originale de ce travail, c'est l'indication de ce qu'il appelle « le signe de la pupille » permettant de fixer la dose suffisante de bromure. Lorsque la dose du médicament reste faible par rapport à la tolérance du sujet, les pupilles sont en dila-

tation moyenne, c'est-à-dire habituelles; elles réagissent comme à l'ordinaire à la lumière et à l'accommodation. Si l'on porte plus haut la dose, il arrive un moment où l'on voit les pupilles se dilater et les réactions lumineuses et accommodatives devenir paresseuses. A un degré au-dessus les pupilles ne réagissent plus ni à la lumière ni à l'accommodation. C'est au moment où s'établit la lenteur des réactions que surviennent les phénomènes généraux légers de dépression physique et mentale qui indiquent l'imprégnation et non encore l'intoxication. Ce qu'il faut obtenir, c'est la réaction lente des pupilles avec dilatation permanente.

On a encore de Gilles un opuscule sur *les états neurasthéniques*.

Pour se délasser de ses travaux purement médicaux, Gilles de la Tourette collabora d'une façon suivie, comme chroniqueur scientifique, à un périodique littéraire, *la Revue hebdomadaire*, à partir de 1892.

Il débuta par des études d'actualités signées du pseudonyme Paracelse: Guillotine et électricité; Le cas du calculateur Inaudi. Il retrace avec émotion les détestables conditions d'hygiène où vivent *les pêcheurs de Pen'march et de la baie d'Audierne*, décimés par l'alcoolisme, la tuberculose, la variole et la fièvre typhoïde, et invoque en leur faveur l'intervention du Directeur de l'assistance et de l'hygiène publique. Il traite de *l'hygiène militaire* à propos des parasites du biscuit des troupes.

Mais bientôt il trouve un filon plus intéressant, à l'exploitation duquel l'ont préparé ses études de neuropathologie.

En 1892, le procès de l'anarchiste Ravachol lui fournit l'occasion d'analyser l'état mental de cet homme, qui était un aliéné héréditaire et présentait les caractères les plus accentués du délire ambitieux des dégénérés. Il étudie à ce propos la situation légale des aliénés criminels dans notre législation; question d'un intérêt actuel et fort discutée encore, puisqu'elle a fait l'objet de rapports au récent Congrès des aliénistes et neuropathologistes avec des conclusions assez différentes. Lui, qui avait été la victime de l'agression d'une aliénée, il réclame pour les aliénés criminels l'internement par jugement dans l'asile avec servitude pénale, le système anglais.

Gilles s'est surtout attaché, avec un réel talent de critique, à analyser l'état mental de plusieurs personnages du théâtre contemporain. Il se montre sévère pour les auteurs qui ont transporté, de parti pris, sur la scène certaines théories médicales sans les bien comprendre, en les incarnant dans des personnages conventionnels; il n'a pas de peine à montrer que, M. Brieux, mieux inspiré depuis dans les Remplaçantes et les Avariés, avait, dans l'Évasion, essayé de ridiculiser la prétendue « faillite de la science » et les médecins; il se demande pourquoi, malgré l'in vraisemblance de la donnée, la pièce, « dans laquelle la science et la médecine passaient un mauvais quart d'heure, » avait été écoutée avec complaisance par une partie du public. Le public,

qui a tant entendu parler des progrès de la science médicale, en veut au médecin de tenir aujourd'hui « une trop grande place dans la vie; on le sait indispensable et partant on le jalouse; il possède tous les secrets, même ceux de l'hérédité. qu'on redoute avec raison, quoi qu'en ait dit M. Brieux. Et l'on applaudit ses détracteurs, et l'on confond toute la corporation dans la même réprobation, quand quelques-uns de ses membres ont failli ». Les médecins d'aujourd'hui, fiers de pouvoir plus souvent que leurs devanciers non seulement guérir les malades, mais prévenir les maladies, manquent peut-être quelquefois d'humilité, ce qui est un tort. Auteurs dramatiques, vous avez le droit de justifier leurs travers, ils en riront avec vous, et, dans le pays de Molière, vous n'en aurez pas l'éternelle. « Mais, chapeau bas, s'il vous plaît, ajoute Gilles, devant cette science que nombre d'entre eux ont servie jusqu'à la mort. »

A propos d'*En paix*, de M. Louis Bruyère, jouée en 1901 au théâtre Antoine, où les médecins aliénistes étaient peints sous les plus noires couleurs et à propos de laquelle le critique même du *Temps*, Larroumet, déclarait « trop certain l'entêtement des médecins de plusieurs asiles publics ou privés à garder de pseudo-fous par amour-propre ou cupidité », Gilles s'élève contre la tendance abusive à généraliser des faits tout au moins exceptionnels; il prend la défense de la loi de 1838 qui, sauf peut-être en ce qui concerne les aliénés criminels, lui paraît tutélaire pour les aliénés et pour la société.

Il rappelle les garanties que, donnent contre les séquestrations arbitraires les certificats de quinzaine, les inspections répétées; les directeurs d'asiles publics ou de maisons de santé privées sont des hommes honorables et non les fonctionnaires que montrait M. Bruyère; il est pénible d'avoir à le proclamer dans le pays où Pinel délivra les aliénés de leurs chaînes et dont les médecins aliénistes sont de fervents adeptes des colonies familiales et de l'open door.

Mais, si les auteurs dramatiques travestissent trop souvent la vérité dans les pièces à thèses médicales, plusieurs des contemporains ont tiré les plus heureux effets dramatiques en analysant sur la scène certains caractères pathologiques, observés par eux dans la réalité, comme l'ont fait avec un talent hors de pair Meilhac et Halévy, quand ils ont incarné dans leur délicate et navrante *Froufrou* un cas complexe de dégénérescence mentale, et Alphonse Daudet dans *Arlésienne*, offrant des exemples poignants de déchéance cérébrale par fatalité héréditaire. Il reproche à d'autres écrivains, comme Parodi, d'avoir, dans *la Reine Juana*, méconnu les caractères de la démence, historiquement bien caractérisée, chez cette fille d'une maison royale où la folie fut héréditaire, en lui prêtant les symptômes d'un délire hystérique, d'après le cliché, convenu de la folie au théâtre; au contraire, l'état mental du *Juif polonais* d'Erckmann-Chatrian lui paraît un pur chef-d'œuvre d'observation. Et Gilles ajoute les réflexions suivantes dignes d'être méditées : « Faut-il conclure que les auteurs qui ont écrit *Froufrou*, *l'Arlésienne*, *le Juif polonais* aient voulu nous faire un cours de pathologie mentale, analyser volon-

tairement au théâtre la folie sous ses formes cachées, certains cas d'un difficile diagnostic? Telle n'a pas été sûrement leur pensée; ils n'ont pas cherché si long.

« Observateurs sagaces des choses de la vie, ils nous ont révélé des faits qu'ils avaient probablement observés, les ont exposés pour nous montrer que c'étaient parfois certaines défaillances de la nature humaine, uniquement guidés dans la circonstance par une intuition qui n'est pas loin du génie. Il n'y a là aucun pédantisme. En cela sont-ils supérieurs aux dramaturges de l'école scandinave. Dans les drames de celle-ci, composés à coups de manuels de pathologie mentale, l'effort se sent à chaque ligne; c'est une thèse de médecine offerte aux spectateurs. Dans les pièces françaises que je viens de citer, c'est la vie elle-même qui se déroule avec les anomalies, qui la marquent si souvent au point de vue mental et les conséquences qui naturellement en découlent. C'est l'observation qui les a dictées, la vérité qui les a inspirées; les autres sont le résultat d'une compilation et ne sauraient provoquer la légitime émotion, qui ne peut naître que de la seule réalité des faits. » Un critique professionnel aurait-il parlé avec plus de finesse, d'autorité et dans un meilleur style?

Gilles de la Tourette avait été nommé à en 1891 dans la section de médecine et de médecine légale. Il avait certainement plusieurs des qualités qu'on doit exiger d'un futur professeur. L'ardeur des convictions, le désir de les faire partager, l'activité infatigable; et ce n'est pas un mince éloge, que celui qui lui est décerné par un de ses anciens élèves, notre collègue aujourd'hui, dont je provoquais l'appréciation. « C'était un convaincu dans toute la force du terme, autant en médecine, où sa conviction entraînait ses élèves qui devenaient ainsi vraiment des disciples, que dans toutes ses autres actions. C'était avant tout un actif : oser, agir, surmonter l'instinctive paresse qui nous arrête au moment d'exprimer nos idées, ce n'est déjà pas si banal, et, comme, cette faculté d'action, il la répandait autour de lui et la faisait passer en quelque sorte dans l'âme de ses élèves! Je lui en garde une profonde reconnaissance. Combien de maîtres et des plus illustres laissent se dessécher improductifs les germes timides qui sont en chacun de nous! »

Cette activité, ce désir de créer, trouvèrent leur emploi dans la tâche d'organiser le service médical de l'Exposition universelle de 1900. La nomination d'un médecin de quarante ans à un poste si recherché, qui consacre et augmente la notoriété de son titulaire, en lui assurant, avec des avantages matériels et moraux, tels que l'occasion d'être agréable et utile à bon nombre de confrères et d'élèves, de hautes distinctions honorifiques, devait lui valoir aussi de grandes fatigues et lui susciter beaucoup d'ennemis et d'envieux. Cette dernière considération n'était pas pour le préoccuper; car, ayant gardé toujours la même reconnaissance persistante à tous ceux qui lui avaient été serviables, il aimait à rendre service à son tour; il répétait souvent qu'on se doit corps et âme et toujours à ceux qu'on aime; il ajoutait d'ailleurs qu'il faut combattre avec autant d'ardeur ceux qui nous sont hostiles et que c'est un plaisir de les terrasser. Une pareille

combativité explique qu'il se soit attiré des inimitiés irréciliables et que telle plume implacable se soit acharnée sur sa mémoire.

Quand il fut nommé, on lui reprochait d'être médecin et non chirurgien. Il paraît pourtant que les statistiques très rigoureusement tenues démontrent que les obligations médicales dépassent en pareil cas de beaucoup les éventualités chirurgicales ; quoi qu'il en soit, Gilles s'est révélé un organisateur habile et triompha des difficultés que créait l'immense étendue de l'Exposition. Au point de vue chirurgical, les postes de secours étaient bien disposés, leur installation matérielle, instruments, appareils de stérilisation était d'autant plus irréprochables que Gilles s'était adjoint un chirurgien des hôpitaux, Louis Beurnier.

Le mécanisme des divers échelons, l'ordre parfait qui a régné partout, les soins assidus que Gilles n'a cessé de consacrer pendant plusieurs années à cette oeuvre absorbante ont montré qu'on n'avait pas fait un mauvais choix en le désignant. Le commissaire général. M. Alfred Picard, lui témoigna de la façon la plus flatteuse sa satisfaction et son amitié, et, comme c'est un bon juge, qui a pu faire des comparaisons, ce témoignage dut lui paraître précieux, plus précieux même que la rosette, qui remplaça son ruban rouge à un âge où cette transformation est insolite dans le corps médical civil et même militaire, plus flatteur encore que les autres ordres étrangers qui l'eussent encadrée sur son habit ou sur sa toge dans les cérémonies officielles.

Le malheur pour les siens, c'est que les fatigues de ce service médical s'ajoutant au surmenage des années antérieures, aux chagrins et aux émotions, au traumatisme crânien dont j'ai parlé, ébranlèrent irrémédiablement l'équilibre de son système nerveux; dès lors se manifestèrent les symptômes avant-coureurs de la destruction lente et progressive d'une intelligence si active, d'une volonté si tenace et d'une personnalité en somme si hautement caractérisée.

Dr Paul LE GENDRE.

CONCOURS, TITRES, CREATION

- 1879. Externe.
- 1881. Interne provisoire.
- 1882. Interne titulaire.
- 1883. Professeur d'hygiène à l'École municipale des infirmières de la Pitié.
- 1885. Préparateur du cours de médecine légale.
- 1886. Docteur en médecine.
- 1887. Médecin de la Bibliothèque Mazarine.
- 1888. Chef de clinique des maladies du système nerveux.
- 1893. Médecin des hôpitaux.
- 1893. Professeur agrégé à la Faculté de médecine.
- 1896. Médecin en chef de l'Exposition universelle de 1900.
- 1884. Mention honorable de l'Académie française.
- 1888. Mention honorable de l'Académie des sciences.
- 1887. Prix Godard - Société de biologie.
- 1888. Prix Châteauevillard - Faculté de médecine.
- 1891. Prix Lallemand - Académie des sciences.
- 1896. Prix Herpin - Académie de médecine.
- 1890. Membre de la Société de médecine légale.
- 1891. Officier d'Académie.
- 1893. Chevalier de la Légion d'honneur.
- 1900. Officier de la Légion d'honneur.
- 1888. Fondateur, avec MM. Paul Richer et Albert Londe, de la Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière, sous la direction de M. le professeur Charcot.